



UNE ADMINISTRATION AU PIED DU MUR

Les États Généraux pour la Douane se sont tenus dans l'enceinte du Conseil Economique, Social et Environnemental le 18 septembre 2013.

Cette démarche, originale, dépassant le cadre de l'expression syndicale habituelle, fut un succès, malgré toutes les difficultés et les tentatives d'obstructions rencontrées. (Sur ce dernier point, mention spéciale à la direction générale des Douanes qui n'a pas hésité à contacter une partie des associations et groupements que nous avons sollicités, afin de les dissuader de participer, y compris par des méthodes à la limite de l'intimidation !)

Nous remercions ici chaleureusement le C.E.S.E pour son accueil, ainsi que tous ceux qui ont participé à cette journée riche d'échanges. Bien évidemment, ces derniers auraient pu se poursuivre bien au-delà de ces quelques heures bien trop courtes pour prétendre épuiser le sujet.

Cette manifestation aura eu, pour premier mérite, de démontrer à quel point le dossier « Douane » comporte des aspects divers, de la protection du corps social aux enjeux du commerce international, en passant par la fiscalité. On ne saurait être exhaustif en la matière, en tout cas pas au terme de cette journée. Mais nous sommes bien évidemment résolus à poursuivre le débat.

Ainsi, nous le porterons devant les deux assemblées (Assemblée Nationale et Sénat) avant la fin du mois d'octobre, des contacts ont été noués avec des représentants du Parlement européen, et nous le ferons vivre par tous les moyens à notre disposition, en nous appuyant bien évidemment sur nos collègues vers lesquels nous retournerons dès demain.

Pour sa part, l'administration n'avait jusqu'alors que deux facettes à son plan. Il y avait tout d'abord un objectif avoué, à savoir la mutation d'un service public de contrôle et de régulation vers une administration mettant en avant le service aux entreprises et l'accompagnement des opérateurs.

Il y avait ensuite une cible moins affichée, clairement destructurante pour les réseaux opérationnels douaniers : la réduction accélérée des emplois et du nombre de services douaniers.

Il est évident, encore plus à l'issue de ces États Généraux, que cette orientation ne saurait en aucun cas constituer une perspective décente, tant pour les enjeux en cause, que pour les missions, les collègues qui les portent, les usagers du service public douanier et nos concitoyens.

Après des années de lente destruction, aboutissant à un profond écœurement des agents, il appartient maintenant aux autorités politiques et à l'administration de construire.

Pour notre part, nous donnerons rapidement rendez-vous à tous ceux qui veulent porter une ambition pour un Service Public socialement utile. Quant à ceux dont le dessein est de poursuivre le démantèlement de cette direction référente en terme de contrôle, de régulation, de sécurisation des recettes publiques et d'action économique, nous les retrouverons également pour les combattre.

Paris, le 19 septembre 2013